

outre, elle assure de l'aide consultative et technique aux pays qui veulent développer et améliorer leurs services de santé. La 13^e Assemblée mondiale de la santé se tenait à Genève en mai 1960. (Voir aussi l'article «Santé internationale» à la sous-section 1, section 1, partie I du chapitre «Santé et Bien-être publics et sécurité sociale» du présent volume.)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.).—Cette organisation a été fondée en 1945 en vue de relever les niveaux d'alimentation et de vie de ses membres, et d'améliorer les techniques de la production et de la distribution des produits alimentaires, agricoles, forestiers et de la pêche. A cette fin la F.A.O. réunit, analyse et diffuse des renseignements d'ordre économique et technique; elle appuie aussi toute action nationale ou internationale dans ce domaine.

Le Conseil, composé de 25 membres et dont le Canada fait partie depuis 1945, se réunit deux fois par année en vue de donner des directives et des conseils au Secrétariat sur la politique à suivre; la Conférence, le Conseil d'administration de l'Organisation, se réunit à tous les deux ans. La 10^e conférence a eu lieu à Rome à la fin de 1959. (Voir également la sous-section 3, section 1 du chapitre traitant de l'agriculture dans le présent volume.)

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).— Cette organisation a été établie en 1946 en vue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'organisation compte 98 États membres et six membres associés. Elle comprend trois organes principaux: la Conférence générale, qui établit les lignes de conduite, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres composent la Conférence générale qui se réunit tous les deux ans afin d'examiner les demandes d'admission, d'élire le Conseil exécutif, de tracer le programme et de voter le budget des deux années suivantes. La dernière Conférence générale a eu lieu au siège de l'organisation à Paris en novembre et décembre 1960. (Voir également la section 4, partie II du chapitre intitulé «Enseignement et Recherches» du présent volume.)

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.—Cette organisation (OACI), qui a son siège à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont l'administration centrale se trouve au Canada. Le Canada fait partie du Conseil, comprenant 21 nations, qui est en session à peu près continuellement à Montréal depuis la création provisoire de l'OACI en 1945. Depuis 1959, R. M. Macdonnell, Canadien qui était autrefois sous-secrétaire d'État suppléant au ministère des Affaires extérieures, est le Secrétaire général de l'OACI. (Voir également l'article «Accords aériens internationaux», section 1, partie V du chapitre relatif aux Transports du présent volume.)

L'Organisation météorologique mondiale.—Le Canada fait partie de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), institution spécialisée des Nations Unies depuis 1951, mais née de l'Organisation internationale de la météorologie, fondée en 1878. Durant l'année, P. D. McTaggart-Cowan, directeur des Services météorologiques du ministère des Transports, a été élu au Comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale et a assisté à la 12^e session du Comité tenue dans le nouvel édifice du siège, à Genève, à l'été de 1960. La Commission de météorologie maritime, un des organismes subsidiaires de l'Organisation météorologique mondiale, a tenu sa quatrième session à Utrecht (Pays-Bas), au mois d'août. Le Canada y était représenté par le vice-président de la Commission, K. T. McLeod, du ministère des Transports.

L'Union internationale des télécommunications.—Le Canada fait partie de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), institution spécialisée des Nations Unies, qui est issue de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906. En 1960, le Conseil administratif de l'U.I.T. s'est réuni à Genève à l'été et la Commission consultative internationale du télégraphe et du téléphone, une des deux commissions consultatives internationales de l'U.I.T., a siégé à New Delhi (Inde), à la fin de l'année. Le Canada était représenté à ces deux réunions.